



No de résolution
ou annotation

3 avril 2023

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la Salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le lundi 3 avril 2023 à 19 h, sous la présidence du maire suppléant, Clifford Lancaster, à laquelle participent également la conseillère Katherine Dubois et les conseillers André Bussière, Guy Boutin, Charles Mallette et Gérard Tremblay. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette est également présent. Le maire, Bertrand Ménard, est absent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le 3 avril 2023 à 19 h

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

- 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 mars 2023

4. Présentation des organismes et période de questions

- 4.1. M^{me} Marie-Ève Chapdelaine – Défi pissenlit
- 4.2. M. Félix-Antoine Payette – CPE Pop Soleil
- 4.3. M. Alain Boisvert – Triplex – Dérogation mineur

5. Urbanisme

- 5.1. MRC du Val-Saint-François – Règlement numéro 313 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre les portails d'entrée pour accès véhiculaire - Avis de conformité et entrée en vigueur
- 5.2. 431, rue du Collège Sud – Porte remplacée par fenêtre - PIIA-1
- 5.3. 475, rue Principale Sud – fenêtres, persiennes, toiture et agrandissement – PIIA-5
- 5.4. 239, rue Craig – Rénovation extérieur du garage – PIIA-5
- 5.5. 335, rue du Collège Nord – Porte, réparation du balcon et peinture – PIIA-3
- 5.6. Rue Barlow - habitation trifamiliale – PIIA-3
- 5.7. Rapport des permis de constructions émis – Période se terminant le 31 mars 2023

6. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

- 6.1. Balais de rue – Ouverture des soumissions
- 6.2. Granulab – Réfection des trottoirs sur la rue du Couvent – Offre de service
- 6.3. Remorque aqueduc – Soumissions reçues
- 6.4. Programme d'aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration – Demande au ministère des Transports
- 6.5. Énergir – 375, 9e Avenue Richmond – Demande de consentement
- 6.6. Énergir – 395, 9e Avenue Richmond – Demande de consentement

7. Service récréatif

- 7.1. Programme MobilisActions – Programme d'aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable - Autorisation dépôt et signature



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

8. Administration – Direction générale

- 8.1. Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Programme pour l'élaboration des plans de protections des sources d'eau potable – Aide financière accordée
- 8.2. Ministre des Affaires municipales – Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA) – Protocole d'entente pour l'aide financière accordée
- 8.3. Terrasses extérieures - Projet-pilote - Exercice 2023
- 8.4. Règlement 316 décrétant une dépense de 1 217 766 \$ et un emprunt de 1 217 000 \$ pour procéder à la réfection d'une partie de la rue du Collège Sud - Adoption
- 8.5. Comité de promotion industrielle de Richmond - Dénonciation de l'entente
- 8.6. Départ du directeur général adjoint – Louis-Philippe Caron
- 8.7. Règlement d'emprunt numéro 311 décrétant une dépense de 164 000 \$ et un emprunt de 164 000 \$ pour procéder à la conversion des luminaires de rue – Financement
 - 8.7.1. Résolution d'adjudication
 - 8.7.2. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billet
 - 8.7.3. Résolution d'approbation du tableau combiné et Attestation
- 8.8. Union des municipalités du Québec - Protection des élus et C-21 – Renouvellement
- 8.9. Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Rejet d'un contaminant à l'environnement – Avis de non-conformité
- 8.10. Camping Melbourne – Transfert de la responsabilité des égouts
- 8.11. SPA de l'Estrie – Rapport annuel de 2022

9. Police, incendies et sécurité civile

- 9.1. Sécurité publique Québec – Services de la Sûreté du Québec – Somme payable par les municipalités pour l'année 2023

10. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses

- 10.1. Centre de répit Théo Vallières – Souper bénéfique Steak Frites – Invitation
- 10.2. Commission municipale du Québec - Regroupement culturel des vieilles ardoises - Avis de révision périodique pour une demande d'exemption de taxes
- 10.3. Fondation Émergence – Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie – Demande de soutien
- 10.4. Fondation québécoise du cancer / Sûreté du Québec – 3^e édition du « Déjeuner du Directeur »
 - 10.4.1. Invitation
 - 10.4.2. Plan de partenariat 2023
- 10.5. École Plein-Cœur – Campagne de financement 2^e cycle – Soirée bingo– Demande de soutien pour l'achat de cadeaux
- 10.6. Expo des Jeunes de Richmond – Expo agricole de Richmond – Demande de soutien
- 10.7. Bibliothèque Daniel-Ménard – Création de la Zone Jeunesse – Demande d'appui
- 10.8. Expo agricole de Richmond – Remplacement de l'éclairage intérieur et extérieur – Demande d'appui



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 10.9. Club de soccer Celtic de Richmond – Achat de buts de soccer – Demande d'appui

11. Correspondances diverses

- 11.1. Tournoi Mousquiri – Remerciements
11.2. Témoins de Jéhovah – Mémorial du sacrifice de Jésus – Invitation
11.3. Comité des Paniers de Noël – Remerciement

12. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)

- 12.1 Liste des chèques et dépôts directs émis
12.2 Liste des chèques et dépôts directs à émettre
12.3 Factures à approuver

13. Affaires nouvelles

14. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire suppléant constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2023-04-03-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-04-03-02

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 mars 2023

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 mars 2023 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-04-03-03

4.1. M^{me} Marie-Ève Chapdelaine – Défi pissenlit

M^{me} Marie-Ève Chapdelaine présente aux membres du conseil le Défi pissenlits consistant à laisser pousser les pelouses tout le mois de mai afin sauvegarder le garde-manger des insectes pollinisateurs dont le taux d'extinction est de 100 à 1000 fois plus élevé que la normale. La demande concerne les terrains de la municipalité mais s'adresse aussi à tous les citoyens qui se sentent concernés.

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Ville de Richmond adhère au Défi pissenlits et retarde la coupe de la pelouse sur ses terrains en autant qu'il n'y ait pas de conséquence;

QU'une campagne de communication soit réalisée afin de sensibiliser la population au Défi pissenlits;

QUE les résidants de Richmond soient invités à participer au projet.
(Adoptée)

4.2. M. Félix-Antoine Payette – CPE Pop Soleil

Il se demande où en est la demande du CPE Pop Soleil concernant sa campagne de financement. Le directeur lui répond qu'il a discuté avec la directrice du CPE la semaine dernière et qu'elle est au courant que la réponse de la Ville viendra au début du mois de mai puisqu'elle doit préalablement être étudiée par la Commission de la gouvernance.

4.3. M. Alain Boisvert – Triplex – Dérogation mineur

M. Alain Boisvert s'informe de sa demande de dérogation mineure pour la construction d'un triplex sur la rue Barlow. On lui mentionne que la décision du conseil sera prise lors de la prochaine assemblée.

5. URBANISME

5.1. MRC du Val-Saint-François – Règlement numéro 313 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre les portails d'entrée pour accès véhiculaire - Avis de conformité et entrée en vigueur

Les membres du conseil prennent connaissance de l'avis de conformité de la MRC du Val-Saint-François et de l'entrée en vigueur du Règlement numéro 313 modifiant le règlement de zonage numéro 108 permettant les portails d'entrée pour accès véhiculaire.

5.2. 431, rue du Collège Sud – Porte remplacée par fenêtre - PIIA-1

CONSIDÉRANT la demande de permis pour le remplacement d'une porte par une fenêtre de même modèle que celle présente de chaque côté;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement no° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 431, rue du Collège Sud pour le remplacement d'une porte par une fenêtre de

2023-04-03-04



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

même modèle que celle présente de chaque côté, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2023-04-03-05

5.3. 475, rue Principale Sud – fenêtres, persiennes, toiture et agrandissement – PIIA-5

CONSIDÉRANT la demande de permis pour le remplacement des fenêtres par des fenêtres à guillemettes en PVC de couleurs blanches, l'ajout de persiennes de couleur brune, le remplacement du revêtement de toiture par du bardeau d'asphalte de couleur noir ou brun et l'agrandissement d'une annexe située à l'arrière du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement no° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 475, rue Principale Sud pour le remplacement des fenêtres par des fenêtres à guillemettes en PVC de couleurs blanches, l'ajout de persiennes de couleur brune, le remplacement du revêtement de toiture par du bardeau d'asphalte de couleur noir ou brun et l'agrandissement d'une annexe située à l'arrière du bâtiment, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2023-04-03-06

5.4. 239, rue Craig – Rénovation extérieur du garage – PIIA-5

CONSIDÉRANT la demande de permis pour la modification de la façade avant du garage, afin de permettre l'ajout d'une deuxième porte de garage et le remplacement du revêtement par du clin de vinyle de marque Kaycan de couleur « or » sur les façades avant et latérale;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement no° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 239, rue Craig pour la modification de la façade avant du garage, afin de permettre l'ajout d'une deuxième porte de garage et le remplacement du revêtement par du clin de vinyle de marque Kaycan de couleur « or »



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

sur la façade avant et latérale, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2023-04-03-07

5.5. 335, rue du Collège Nord – Porte, réparation du balcon et peinture – PIIA-3

CONSIDÉRANT la demande de permis pour repeindre le plancher du balcon de couleur gris, pour remplacer la porte sur la façade avant et pour repeindre le revêtement de clin ainsi que la porte sur la façade avant de couleur bleu clair ou blanc;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement no° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire, du 335, rue du Collège Nord, pour repeindre le plancher du balcon de couleur gris, pour remplacer la porte avant et pour repeindre le revêtement de clin ainsi que la porte avant de couleur blanc, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2023-04-03-08

5.6. Rue Barlow - habitation trifamiliale – PIIA-3

CONSIDÉRANT la demande de permis pour la construction d'une habitation trifamiliale sur le lot no° 6 502 122 et ayant frontage sur la rue Barlow;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement no° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de construction sur le lot no° 6 502 122 au propriétaire pour une habitation trifamiliale avec les couleurs de revêtement demandées sur le terrain lot 6 502 122 et ayant frontage sur la rue Barlow, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

5.7. Rapport des permis de construction émis – Période se terminant le 31 mars 2023

Les élus prennent connaissance du rapport démontrant les détails cumulatifs des permis de construction émis pour la période se terminant le 31 mars 2023, qui démontre que 17 permis ont été délivrés générant des investissements de plus de 467 000 \$.

6. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

2023-04-03-09

6.1. Balais de rue – Ouverture des soumissions

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été réalisé pour le balayage des rues;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a donné les résultats suivants :

Soumissionnaires	Prix	
	Balai mécanique	Balai aspirateur
Les entreprises Breton 2017	Refuse de soumissionner – Trop de demandes	
Les entreprises Clément Forcier	120 \$/heure + transport, + surcharge de carburant	
Les entreprises Myrroy inc.	202 \$/heure	192 \$/heure

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission de Les entreprises Myrroy inc. au montant de 202 \$ l'heure pour le balai mécanique et de 192 \$ l'heure pour le balai aspirateur, taxes en sus, pour un maximum de 100 heures et ce nonobstant le fait que la soumission soit plus élevée que l'autre soumissionnaire qui n'a pu préciser dans sa soumission les montants associés au frais de transport et de surcharge de carburant ni être en mesure de réaliser les travaux dans les délais demandés.

(Adoptée)

2023-04-03-10

6.2. Granulab – Réfection des trottoirs sur la rue du Couvent – Offre de service

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter la soumission de Granulab pour les travaux de réfection des trottoirs sur la rue du Couvent aux montants respectifs de 7 066 \$ pour les plans et devis ainsi que la supervision du chantier pour 1 650 \$, taxes en sus.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

2023-04-03-11

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

6.3. Remorque aqueduc – Soumissions reçues

CONSIDÉRANT QUE le directeur des Travaux publics, Parcs et Immeubles a demandé des soumissions en vue de l'acquisition d'une remorque;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues ont donné les résultats suivants :

Soumissionnaires	Prix	
	Avant taxes	Avec taxes
Remeq	18 235,00 \$	20 964,19 \$
Gator	18 429,95 \$	21 189,84 \$
Idéal Cargo	21 017,00 \$	24 164,30 \$

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville retient la soumission d'Idéal Cargo, au montant de 21 017 \$, taxes en sus, pour l'acquisition d'une remorque en raison d'une meilleure qualité de la suspension et d'un entretien moins coûteux.

(Adoptée)

2023-04-03-12

6.4. Programme d'aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration – Demande au ministère des Transports

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond demande une aide financière de 75 000 \$ au ministère des Transports du Québec dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet projet particulier d'amélioration pour la réalisation de travaux de resurfaçage sur diverses rues de la municipalité;

QUE le directeur général soit autorisé à signer tous documents donnant effet à la présente.

(Adoptée)

2023-04-03-13

6.5. Énergir – 375, 9^e Avenue Richmond – Demande de consentement

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver la demande de consentement d'Énergir relative au nouveau branchement de gaz au 375, 9^e Avenue Richmond, telle que déposée.

(Adoptée)

2023-04-03-14

6.6. Énergir – 395, 9^e Avenue Richmond – Demande de consentement

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver la demande de consentement d'Énergir relative au



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

nouveau branchement de gaz au 395, 9^e Avenue Richmond, telle que déposée.

(Adoptée)

7. SERVICE RÉCRÉATIF

2023-04-03-15

7.1. **Programme MobilisActions – Programme d’aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable - Autorisation dépôt et signature**

CONSIDÉRANT le programme d’aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable du ministère des Transports du Québec permettant de couvrir 50 % des coûts admissibles;

CONSIDÉRANT QUE sont admissibles à ce programme les campagnes de communication au sens large du terme;

CONSIDÉRANT le Plan directeur des transports actifs de la Ville de Richmond et du réseau de transport actif de la Ville;

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu de sensibiliser diverses clientèles aux biens faits du transport actif par des campagnes ciblées;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l’unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond dépose une demande d’aide financière pour un projet total maximum de 50 000 \$; que la directrice du service Récréatif soit autorisée à signer tous documents donnant effet à la présente.

(Adoptée)

8. ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

8.1. **Ministère de l’Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Programme pour l’élaboration des plans de protections des sources d’eau potable – Aide financière accordée**

Le directeur fait part d’une correspondance reçue du Ministère de l’Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs indiquant qu’une aide financière de 29 750 \$ est accordée à la Ville de Richmond pour le Programme pour l’élaboration des plans de protections des sources d’eau potable.

2023-04-03-15A

8.2. **Ministère des Affaires municipales – Programme d’infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA) – Protocole d’entente pour l’aide financière accordée**

CONSIDÉRANT l’aide financière accordée par le ministère des Affaires municipales dans le cadre du programme d’infrastructures municipalité amie des aînés pour la réalisation de divers travaux dont la réfection de trottoirs;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de signer le protocole d'entente entre le ministère et la Ville;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter le protocole d'entente soumis par le ministère des Affaires municipales du Québec pour l'aide financière accordée dans le cadre du programme d'infrastructures municipalité amie des aînés;

QUE le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer ledit protocole.

(Adoptée)

2023-04-03-16

8.3. Terrasses extérieures - Projet-pilote - Exercice 2023

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser pour la période du 11 mai au 31 octobre 2023, dans le cadre de la reconduction de son projet-pilote, l'installation de terrasses extérieures aux endroits suivants, à savoir :

- la terrasse du bar Amigo;
- la terrasses du restaurant Richmond Pizza;
- la terrasse du bar Gunter;
- la terrasse de la Place René-Thibault;
- la terrasse de la Fromagerie Le Campagnard;
- la terrasse du Restaurant La Desserte;
- la terrasse du Restaurant La Vieille Gare;
- la terrasse du Café du Couvent;
- la terrasse de la Coop brassicole L'Ardoise;
- le Musée de l'Ardoise.

Aux conditions suivantes :

- la construction de terrasses sur l'espace public est autorisée uniquement pour tout immeuble ayant un usage de restauration;
- une terrasse qui occupe l'espace public est une plate-forme ouverte, surélevée ou non par rapport au niveau du sol et attenante au bâtiment principal;
- une terrasse sur le domaine public ne peut être constituée que d'un seul niveau d'une hauteur maximale de 30 centimètres et être sans toiture;
- la construction d'une terrasse sur l'espace public doit obligatoirement avoir des panneaux d'une hauteur minimale de 1,37 mètre et maximale de 1,83 mètre couvrant les côtés donnant sur l'espace public. Toutefois, les panneaux à partir d'une hauteur de 0,9 mètre mesurée du niveau du plancher de la terrasse jusqu'à la hauteur maximale des panneaux devra être ajourée;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- un espace de 1,10 mètre doit être laissé libre pour la circulation entre la terrasse située sur l'espace public et le bord du trottoir;
- l'autorisation de la construction d'une terrasse sur l'espace public implique qu'aucun haut-parleur ne doit être installé sur la terrasse et aucune musique ne doit être projetée de l'intérieur du bâtiment principal vers la terrasse;
- la terrasse extérieure dans l'espace public ne doit pas être utilisée pour la présentation de concerts, de spectacles, de représentations théâtrales et cinématographiques ou d'activités de danse et aucune activité de cuisson ne doit avoir lieu sur la terrasse;
- les terrasses n'ayant pas de structure et utilisant l'espace public devront laisser une distance de 1,10 mètre du bord du trottoir et faire un aménagement paysager;
- la structure devra être démontée au plus tard le 15 novembre 2023.

(Adoptée)

2023-04-03-17

8.4. Règlement 316 décrétant une dépense de 1 217 766 \$ et un emprunt de 1 217 000 \$ pour procéder à la réfection d'une partie de la rue du Collège Sud – Adoption

CONSIDÉRANT QUE la Ville a l'intention de faire exécuter des travaux de réfection des services d'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluviaux, de pavage et de réfection des trottoirs sur une partie de la rue du Collège Sud;

CONSIDÉRANT QUE le conseil ne dispose pas des sommes suffisantes pour faire exécuter tous les travaux décrits au présent règlement, de sorte qu'il y a lieu d'autoriser un emprunt pour en acquitter les coûts;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par le conseiller Tremblay lors de la séance du 6 mars 2023;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a été déposé et expliqué aux élus lors de la séance du conseil tenue le 6 mars 2023;

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement rencontre les exigences du 3^e alinéa de l'article 556 de la *Loi sur les cités et villes*, à savoir que ce règlement ne requiert que l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le Règlement 316 décrétant une dépense de 1 217 766 \$ et un emprunt de 1 217 000 \$ pour procéder à la réfection d'une partie de la rue du Collège Sud soit adopté tel que présenté.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

2023-04-03-18

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

8.5. Comité de promotion industrielle de Richmond - Dénonciation de l'entente

CONSIDÉRANT l'entente de services intervenue entre la Ville de Richmond et le Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond (CPIR) le 25 novembre 2020;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter certaines précisions à cette entente de services, notamment et sans s'y limiter, à sa durée, la contribution de la Ville, les modalités de versement des contributions financières;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond fasse savoir au Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond qu'elle dénonce l'entente et souhaite entreprendre des pourparlers en vue de convenir d'une nouvelle entente de services.

(Adoptée)

8.6. Départ du directeur général adjoint – Louis-Philippe Caron

Le directeur informe les membres du conseil que M. Louis-Philippe Caron a quitté ses fonctions à titre de directeur général adjoint, le 13 mars 2023.

8.7. Règlement d'emprunt numéro 311 décrétant une dépense de 164 000 \$ et un emprunt de 164 000 \$ pour procéder à la conversion des luminaires de rue – Financement

2023-04-03-19

8.7.1. Résolution d'adjudication

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	3 avril 2023	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	4 ans et 2 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	11 avril 2023
Montant :	164 000 \$		

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 11 avril 2023, au montant de 164 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la *Loi sur les cités et les villes* (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

13 000 \$	4,95000 %	2024
13 700 \$	4,65000 %	2025
14 300 \$	4,40000 %	2026
15 100 \$	4,35000 %	2027
107 900 \$	4,35000 %	2028
Prix : 98,26000	Coût réel : 4,84921 %	

2 - CD DU VAL SAINT FRANCOIS

13 000 \$	5,20000 %	2024
13 700 \$	5,20000 %	2025
14 300 \$	5,20000 %	2026
15 100 \$	5,20000 %	2027
107 900 \$	5,20000 %	2028
Prix : 100,00000	Coût réel : 5,20000 %	

CONSIDÉRANT QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Ville de Richmond accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 11 avril 2023 au montant de 164 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 311. Ces billets sont émis au prix de 98,26000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

(Adoptée)

2023-04-03-20

8.7.2. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billet

CONSIDÉRANT QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Ville de Richmond souhaite emprunter par billets pour un montant total de 164 000 \$ qui sera réalisé le 11 avril 2023, réparti comme suit :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
311	164 000 \$

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

CONSIDÉRANT QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 311, la Ville de Richmond souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil :

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 11 avril 2023;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 11 avril et le 11 octobre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère) trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2024	13 000 \$	
2025	13 700 \$	
2026	14 300 \$	
2027	15 100 \$	
2028	15 900 \$	(à payer en 2028)
2028	92 000 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2029 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 311 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de 5 ans (à compter du 11 avril 2023), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

(Adoptée)

2023-04-03-21

8.7.3. Résolution d'approbation du tableau combiné et Attestation

CONSIDÉRANT la présentation du tableau combiné en date du 3 avril 2023 produit par le ministère des Finances;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver le tableau combiné présenté par le ministère des Finances dont la date d'émission est prévue pour le 11 avril 2023 au montant de 164 000 \$.

(Adoptée)

2023-04-03-22

8.8. Union des municipalités du Québec - Protection des élus et C-21 – Renouvellement

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir les couvertures d'assurance pour la protection de la réputation et de la vie privée des membres du conseil ainsi que l'assurance remboursement des frais juridique relatifs à la responsabilité pénale découlant d'un accident de travail (protection C-21) auprès de BFL Canada services de risques et assurances inc. au montant total de 2 448.06 \$, taxes incluses.

(Adoptée)

8.9. Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Rejet d'un contaminant à l'environnement – Avis de non-conformité

Les élus prennent connaissance d'une correspondance du Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant un avis de non-conformité suivant le rejet d'un contaminant à l'environnement au lieu d'élimination de neige sur le lot 5 534 866 du cadastre du Québec.

Le directeur général fait part aux membres du conseil que la lettre à été remise à M. Robert Cormier, directeur des Travaux publics, Parcs et Immeubles, pour exécuter les correctifs dans les meilleurs délais.

2023-04-03-23

8.10. Camping Melbourne – Transfert de la responsabilité des égouts

CONSIDÉRANT QU'au début des années 1980 le Camping Richmond-Melbourne a fait installer à ses frais une conduite d'égout reliant le chalet d'accueil aux conduites d'égouts de la municipalité se trouvant sur la rue Belmont face au lot no 5 533 572;

CONSIDÉRANT QU'une partie de ces conduites est dans la municipalité de Richmond, soit le tronçon le long de la rue Belmont des limites de la municipalité jusqu'au lot no 5 533 572;

CONSIDÉRANT QUE ce tronçon dessert maintenant d'autres unités d'habitation;

CONSIDÉRANT la demande du 9087-6202 Québec inc. (Camping Richmond-Melbourne) que la Ville prenne à sa charge la conduite et ce sans frais pour la municipalité;

POUR CES MOTIFS,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond prenne en charge la conduite d'égouts le long de la rue Belmont du lot no 5 5 33 572 jusqu'aux limites de la Ville;

QUE soit mandaté la notaire M^e Isabelle Dumont pour préparer un acte de cession;

QUE le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer tous documents donnant effet à la présente.

(Adoptée)

8.11. SPA de l'Estrie – Rapport annuel de 2022

Le directeur dépose le rapport annuel 2022 de la SPA de l'Estrie.

9. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

9.1. Sécurité publique Québec – Services de la Sûreté du Québec – Somme payable par les municipalités pour l'année 2023

Les membres du conseils prennent connaissance d'une correspondance reçue du ministère de la Sécurité publique informant, qu'en vertu du Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec, les dates d'échéance pour les versements de la facture de l'année 2023 seront au 30 juin 2023 et au 31 octobre 2023, pour un montant total de 247 397 \$.

10. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUIS, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

2023-04-03-24

10.1. Centre de répit Théo Vallières – Souper bénéfique Steak Frites – Invitation

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de verser un don de 100 \$ au Centre de répit Théo Vallières dans le cadre du souper-bénéfique Steak Frites et ce, sans la réservation de repas.

(Adoptée)

10.2. Commission municipale du Québec - Regroupement culturel des vieilles ardoises - Avis de révision périodique pour une demande d'exemption de taxes

À titre d'information, les membres du conseil prennent connaissance du courriel de la Commission municipale du Québec concernant la révision périodique du Regroupement culturel des vieilles ardoises visant le renouvellement de la reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières.



No de résolution
ou annotation

2023-04-03-25

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

10.3. Fondation Émergence – Journée internationale contre l’homophobie et la transphobie – Demande de soutien

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu’aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l’orientation sexuelle, de l’identité de genre ou de l’expression de genre;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l’homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l’homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu’elle résulte d’une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence depuis 2003;

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu d’appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l’unanimité par les membres du conseil de souligner cette journée importante en hissant le drapeau arc-en-ciel au mat de l’hôtel de ville.

(Adoptée)

10.4. Fondation québécoise du cancer / Sûreté du Québec – 3^e édition du « Déjeuner du Directeur »

10.4.1. Invitation

Les membres du conseil prennent connaissance d’un courriel reçu de la Fondation québécoise du cancer en Estrie et de la Sûreté du Québec de la MRC du Val-Saint-François invitant la municipalité à participer au déjeuner du directeur de la Sûreté du Québec de la MRC du Val-Saint-François, qui aura lieu le 10 mai prochain. Chacun des membres du conseil est invité à y participer personnellement.

10.4.2. Plan de partenariat 2023

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil de verser une contribution financière de 150 \$ à l’activité organisée par la Fondation québécoise du cancer en

2023-04-03-26



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Estrie, en collaboration avec la Sûreté du Québec de la MRC du Val-Saint-François, soit un déjeuner-bénéfice qui se tiendra le 10 mai prochain au restaurant La Vieille Gare de Richmond.

(Adoptée)

10.5. **École Plein-Cœur – Campagne de financement 2^e cycle – Soirée bingo– Demande de soutien pour l’achat de cadeaux**

Le sujet est reporté à la prochaine séance.

10.6. **Expo des Jeunes de Richmond – Expo agricole de Richmond – Demande de soutien**

Le sujet est renvoyé pour étude à la Commission de la gouvernance.

2023-04-03-27

10.7. **Bibliothèque Daniel-Ménard – Création de la Zone Jeunesse – Demande d’appui**

CONSIDÉRANT QUE la lecture stimule la connaissance et l’imagination de toutes les tranches d’âges de la catégorie jeunesse, des tout-petits aux adolescents;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond croit en l’importance de la lecture;

CONSIDÉRANT QUE ces zones permettront d’accueillir la tenue de diverses activités pour les résidants de la Ville de Richmond;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l’unanimité par les membres du conseil d’appuyer la demande d’aide financière présentée par la bibliothèque Daniel-Ménard (R.C.M) au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François pour la création d’une zone jeunesse.

(Adoptée)

2023-04-03-28

10.8. **Expo agricole de Richmond – Remplacement de l’éclairage intérieur et extérieur – Demande d’appui**

CONSIDÉRANT QUE l’Expo agricole de Richmond est un événement important pour la Ville de Richmond ainsi que ses commerçants;

CONSIDÉRANT QUE l’Expo agricole de Richmond bénéficie d’une excellente réputation dans la région;

CONSIDÉRANT QUE l’Expo agricole de Richmond est un événement familial incontournable pour les résidants et attire de nombreux visiteurs;

POUR CES MOTIFS,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'appuyer la demande d'aide financière présentée par l'Expo agricole de Richmond au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François relative au remplacement de l'éclairage intérieur et extérieur.

(Adoptée)

2023-04-03-29

10.9. Club de soccer Celtic de Richmond – Achat de buts de soccer – Demande d'appui

CONSIDÉRANT l'augmentation des inscriptions auprès du Club de soccer Celtic de Richmond;

CONSIDÉRANT QUE ce sport peu coûteux est accessible à tous;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de buts supplémentaires permettrait de respecter le calendrier de la saison, ainsi que les pratiques des joueurs, tout en donnant la flexibilité de faire des pratiques et des joutes sur d'autres terrains;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'appuyer la demande d'aide financière présentée par le Club de soccer Celtic de Richmond au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François pour l'achat de buts supplémentaires.

(Adoptée)

11. CORRESPONDANCES DIVERSES

11.1. Tournoi Mousquiri – Remerciements

Les membres du conseil prennent connaissance du courriel reçu du Tournoi Mousquiri remerciant la Ville pour l'affichage des détails du tournoi sur le panneau électronique.

11.2. Témoins de Jéhovah – Mémorial du sacrifice de Jésus – Invitation

Le directeur dépose une invitation reçu des Témoins de Jéhovah pour souligner le Mémorial du sacrifice de Jésus.

11.3. Comité des Paniers de Noël – Remerciement

Le directeur dépose une lettre du Comité des Paniers de Noël de Richmond remerciant la municipalité pour son soutien et sa contribution pour la dernière année.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

12. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

2023-04-03-30

12.1. Liste des chèques et dépôts directs émis

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 105 020,25 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques émis datée du 31 mars 2023.

(Adoptée)

2023-04-03-31

12.2. Liste des chèques et dépôts directs à émettre

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 105 963,06 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques et dépôts directs à émettre datée du 31 mars 2023.

(Adoptée)

2023-04-03-32

12.3. Factures à approuver

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 181 436,32 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.

Factures 2023	Avant taxes	Après taxes
<u>C.P.I.R.</u> Subvention 2023 – Moitié	30 000,00 \$	30 000,00 \$
<u>EXCAVATION RICHMOND INC.</u> Déneigement stationnements – 4 ^e versement	5 450,00 \$	6 266,14 \$
<u>MRC</u> Quote-part 2023 (1 de 3)	87 410,65 \$	87 410,65 \$
<u>SHERWIN WILLIAMS</u> Machine à peinture Peinture	6 574,87 \$ 4 350,00 \$	7 559,45 \$ 5 001,41 \$
<u>REAL HUOT INC.</u> Compteurs d'eau	7 650,80 \$	8 796,51 \$
<u>PAYS DE L'ARDOISE</u> Subvention 2023	40 000,00 \$	40 000,00 \$

GRAND TOTAL **181 436,32 \$** **185 034,16 \$**

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1. Luminaires des rues

Le conseiller Boutin fait part aux membres du conseil que le nouvel éclairage au DEL est très agréable et qu'il éclaire beaucoup mieux les rues de la municipalité que l'ancien système d'éclairage.

13.2. Marquis

Le conseiller Bussière mentionne avoir visité, avec des membres du Comité de promotion industrielle de Richmond, le Motel Marquis afin de connaître l'état des travaux.

2023-04-03-33

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, à 20 h 30, que la présente assemblée soit levée.

MAIRE SUPPLÉANT

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER**

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants numéro 778.

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
greffier-trésorier